
Sous les projecteurs: Indonésie

Feuille de route pour la désinstitutionnalisation et la vie indépendante pour les personnes ayant un handicap psychosocial

Contexte

En Indonésie, la loi sur les personnes handicapées a été adoptée en 2016. Cette loi s'est avérée être un outil précieux pour les organisations de personnes handicapées (OPH) pour réformer et promulguer des lois aux niveaux national et infranational, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD). Pourtant, les personnes souffrant de handicaps psychosociaux sont souvent privées de leur capacité juridique et sont institutionnalisées dans des institutions de protection sociale et des hôpitaux psychiatriques où elles peuvent être confrontées à des violences, des abus et des traitements dégradants. Le rapport « Les gens oubliés » publié par l'Association indonésienne pour la santé mentale (IMHA) en 2022 fournit un récit inquiétant des horribles violations des droits de l'homme qui se produisent dans le cadre de ce système.



Qui a mené la cause?

L'IMHA, en collaboration avec la Coalition des femmes indonésiennes (KPI) et Amarta Rerka Kayana (ARK), une organisation qui sensibilise aux droits des personnes LGBTQI, y compris celles handicapées. Fondée en 2008, l'IMHA est la première organisation indonésienne de personnes souffrant de handicaps psychosociaux, son but étant de plaider en faveur du respect des droits et la participation des personnes souffrant de handicaps psychosociaux.



Moments clés 2018-2022

- 1. L'IMHA et le ministère du Droit et des Droits de l'Homme établissent Pokja**, un groupe de travail chargé de surveiller les institutions résidentielles et de mettre fin aux traitements dégradants des personnes atteintes de handicaps psychosociaux. La pandémie du COVID-19 retarde cependant la mise en place du groupe de travail.
- 2. Les visites sur le terrain menées par l'IMHA auprès du ministère du Droit et des Droits de l'Homme et d'autres représentants du gouvernement dans les institutions de protection sociale** constituent une révélation sur la situation et les pratiques actuelles dans les établissements psychiatriques.
- 3. En 2021, le Ministre du Droit et des Droits de l'Homme lance le groupe de travail interministériel et multipartite** Respect, Protection, Épanouissement, Application et Avancement (P5HAM) sur les droits des personnes ayant un handicap mental.
- 4. Le groupe de travail publie en décembre 2022 le projet de feuille de route 2023-2026 pour le processus de libération des personnes institutionnalisées;** l'objectif étant que les personnes ayant un handicap mental puissent vivre de manière indépendante et en société.

Pourquoi cette victoire est-elle si importante?

- Le groupe de travail Pokja offre un espace officiel permettant aux personnes handicapées d'influencer l'élaboration des politiques publiques et de la législation.
- C'est un pas supplémentaire vers la fin de la discrimination à l'égard des personnes ayant un handicap psychosocial.
- La collaboration entre les mouvements de personnes handicapées, la collaboration avec le mouvement des droits des femmes et d'autres acteurs ont été renforcées.

Contribution de DRF/DRAF



DRF/DRAF soutient l'IMHA en tant que bénéficiaire de subventions depuis 2013. Plus récemment, grâce à une subvention de la coalition DRF/DRAF, l'IMHA et la Coalition des femmes indonésiennes ont mené une étude de recherche dont les résultats ont été utilisés pour plaider en faveur de la désinstitutionnalisation des personnes ayant un handicap psychosocial. L'assistance technique de la DRF/DRAF a soutenu le processus de désinstitutionnalisation et le plaidoyer en faveur des différentes réglementations liées aux droits des personnes ayant un handicap psychosocial. Le plaidoyer se poursuit avec le Centre d'études sur les droits de l'homme/Centre d'études juridiques de l'Université islamique d'Indonésie.